
Épilogue

Mélissa Gauthier *University of Victoria*

Le concept de « secteur informel » ou d'« économie informelle » a donné lieu à un nombre considérable de travaux dans le champ du développement et des études urbaines depuis son émergence (Ledeneva 2018). Le modèle dualiste de l'économie comprenant deux secteurs opposés l'un à l'autre qui s'est imposé à partir des années 1970 exerce encore aujourd'hui une influence considérable dans le domaine du développement. L'objectif premier de ce commentaire est d'explorer plus en détail la genèse de la dichotomie entre le formel et l'informel que les auteurs se sont affairés à remettre en question dans les pages précédentes. Le bref survol qui suit devrait suffire à mettre en évidence le fossé qui s'est creusé progressivement entre l'idée « d'économie informelle » formulée à partir de l'expérience vécue sur le terrain par un jeune anthropologue (Hart 2002) et son institutionnalisation progressive dans le vocable politique des organisations internationales de développement.

La pertinence du dualisme formel-informel a été remise en cause à maintes reprises par le passé. Plusieurs observateurs ont critiqué avec raison la tendance de ceux qui y adhèrent à encourager une vision cloisonnée du secteur informel et à minimiser ses liens avec le secteur formel. L'autre objectif poursuivi dans ce commentaire est de souligner l'apport de l'approche performative adoptée dans ce numéro sur l'informalité urbaine. Les auteurs mentionnés dans ce commentaire ne se contentent pas seulement de mettre en évidence la porosité des frontières entre formel et informel. L'approche performative à laquelle ils font appel leur permet de mettre l'accent sur les dispositifs ou agencements socio-techniques (Muniesa et Callon 2008) qui sous-tendent la production et la gestion de ces réalités dites « informelles ». Leurs recherches permettent ainsi de mieux comprendre comment l'informalité et la formalité, « en tant que pratiques », contribuent à la planification urbaine (McFarlane 2016). Comme le résume si bien Colin McFarlane (2016 : 44), « la distinction “formel-informel” est un instrument conceptuel à multiples facettes servant

à nommer, gérer, gouverner, produire et même analyser de manière critique les villes contemporaines ».

La paternité de l'épithète « informel » appliqué à l'économie est communément attribuée à l'anthropologue britannique Keith Hart. Au cours de son séjour sur le terrain dans les bidonvilles d'Accra au milieu des années soixante, Hart se retrouve face à un éventail d'activités productives qui échappent à l'œil des « experts » et de l'administration mais pas à son regard d'anthropologue. Comme le souligne Thomas Cortado (2014 : 201) « seul un regard ethnographique, engagé dans la vie quotidienne des gens, était d'ailleurs capable d'en révéler l'importance ». De son propre aveu, Hart développe à l'époque un penchant pour les activités commerciales illégales des habitants allant même jusqu'à y participer et entrer en compétition avec eux comme entrepreneur à son propre compte (Hart 1994 : 202).

Hart fait référence pour la toute première fois à l'idée d'un « secteur » ou « d'une économie informelle » en 1971 dans le cadre de sa participation à une conférence sur le thème du « chômage urbain en Afrique » (Hart 1973). L'anthropologue cherche à remettre en question l'idée alors largement répandue parmi les économistes du développement selon laquelle le « sous-prolétariat » du Tiers-monde serait composé de personnes au chômage ou sous-employées. Hart présente un portrait radicalement différent de la réalité sur le terrain au Ghana mettant en scène un « sous-prolétariat » qui, loin d'être sans emploi, consacre une grande partie de son temps et de son énergie à des activités productives non déclarées. Le concept de « secteur informel » trouve un écho favorable auprès de l'auditoire et va connaître une popularité grandissante suite à son adoption dans un rapport sur l'emploi au Kenya publié un an plus tard par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). C'est dans ce contexte que la réputation de Hart en tant qu'auteur d'une nouvelle avancée théorique sur la division du travail dans les études sur le développement a pris forme (Hart 1994 : 118).

Le concept de « secteur informel » devient dans les années 1970 un « passage obligé » de tout discours sur le

« sous-développement » (Cortado 2014) et un sujet très en vogue dans les études sur l'Amérique latine et l'Afrique. Les économistes sont en pleine réflexion sur le développement et l'idée d'une opposition entre un secteur intégré au système économique moderne et un autre qui en est exclu leur plaît. Leurs travaux ont tendance à faire appel à une approche en termes binaires et antinomiques formel/informel et à des définitions multicritères (Charmes et Adair 2014) sur la base de caractéristiques techniques tel que la taille des unités de production ou leur non-inscription dans les registres fiscaux (Fontaine et Weber 2010).

Les années 1980 voient l'émergence des programmes de lutte contre la pauvreté appuyés par la Banque mondiale et inspirés des idées de l'économiste péruvien Hernando de Soto et son Institut Liberté et Démocratie (ILD) voué à l'étude du secteur informel et aux stratégies permettant sa transition vers une économie de marché (Mitchell 2005). L'informalité est pour de Soto (1989) synonyme d'extralégalité et son origine est le règlement bureaucratique excessif de l'État. L'économiste prône une approche légaliste qui place la loi au centre de la problématique de l'informalité et des programmes de réforme visant à établir des règles de droit et de propriété. L'idée centrale derrière la démarche mise en œuvre par de Soto est de formaliser c'est-à-dire octroyer une existence légale à une réalité jusqu'à présent informelle, la propriété des pauvres. L'octroi de titres de propriété en bonne et due forme est la clé, croit-il, pour faire passer les actifs des pauvres de « capital mort » à « capital vivant » pouvant servir de garantie pour l'obtention d'un prêt ou de moyen d'investissement.

La figure de « l'informel-entrepreneur » (Noisieux 2000 : 29) est au cœur de la vision néo-libérale préconisée par de Soto pour qui « entrer dans le marché est la solution technique pour sortir de la pauvreté » (Muniesa et Callon 2008 : 16). Bien que la théorie des droits de propriété exerce encore aujourd'hui une influence considérable au sein des organismes internationaux comme l'Organisation Internationale du Travail et la Banque mondiale et demeure fermement ancrée dans leur conception du secteur informel, elle a donné lieu à de nombreuses réactions critiques face aux risques de la formalisation comme l'augmentation des valeurs foncières et le renforcement de logiques d'exclusion déjà à l'œuvre (Benda-Beckmann 2003; Briggs 2011; McFarlane 2016).

La théorie avancée par de Soto et les programmes de réforme dont il fait la promotion ont fait couler beaucoup d'encre chez les auteurs qui s'intéressent comme Michel Callon (1998) à la performativité des sciences économiques (Mitchell 2005; Muniesa et Callon 2008; Danielsson 2016) et qui considèrent que les énoncés de ces sciences ne sont pas seulement descriptifs mais aussi performatifs dans le sens où ils contribuent à « performer,

façonner et formater l'économie plutôt que simplement observer comment elle fonctionne » (Callon 1998 : 2).

Timothy Mitchell (2007) s'est montré particulièrement critique à l'égard de la méthode de Soto et des politiques de formalisation des titres de propriété dans les périphéries populaires du Caire. L'auteur attribue la confiance aveugle dans les bienfaits des programmes de titrement chez de Soto et les tenants de l'approche légaliste à leur croyance inébranlable dans l'existence d'une frontière entre le marché et le non-marché. L'intervention du célèbre économiste en Égypte, à défaut d'avoir donné les résultats escomptés, aurait eu, selon Mitchell, pour effet « d'établir ce que certains anthropologues ont appelé l'économie informelle, comme complément indispensable des marchés et de ce qui est considéré comme étant l'économie formelle » (Muniesa et Callon 2008 : 17). Mitchell rejette pour sa part ce mode de pensée binaire selon lequel les marchés auraient des frontières préférant plutôt parler de zones limitrophes qui sont sans cesse contestées au niveau moral, politique et « économique » (Mitchell 2007 : 13).

Les recherches d'Anna Danielsson (2016) sur la Banque mondiale et son rôle dans la construction de l'informalité au Kosovo illustrent très bien l'ampleur de l'influence exercée par les idées légalistes sur sa façon de concevoir l'informalité et de lutter contre cette dernière dans la période post-conflit. L'auteur s'intéresse tout particulièrement aux pratiques de suivi et d'évaluation des réformes réglementaires mises en œuvre au Kosovo pour lutter contre l'informalité.

Danielsson cite en exemple le classement annuel du Groupe de la Banque mondiale sur la facilité de faire des affaires des petites et moyennes entreprises de 189 économies publié dans les rapports annuels « Doing business ». Cette publication phare de la Banque mondiale présente une série d'indicateurs quantitatifs sur plusieurs domaines de réglementation des affaires ayant une incidence sur les entreprises locales comme la création d'entreprise et le paiement de taxes et d'impôts. Ces indicateurs sont censés expliquer l'apparition du secteur informel puisque, dans la logique de la Banque mondiale, l'existence de bonnes règles est considérée comme étant essentielle au fonctionnement efficient des entreprises et des marchés. La Banque mondiale voit l'informalité comme un phénomène extérieur à la formalité amené à disparaître à mesure que le marché formel gagne en importance (Danielsson 2016 : 249).

Danielsson met en évidence la logique circulaire caractérisant les pratiques de production de connaissances de la Banque mondiale. Selon l'auteur, ces pratiques reproduisent une certaine vision de l'informalité et en assurent le suivi et l'évaluation. Le processus d'évaluation, lui, est basé sur le postulat selon lequel l'excès de

réglementation constitue un frein à la formalité, postulat qui découle a priori de la vision que la Banque mondiale se fait de l'informalité. Il s'ensuit que les pratiques de suivi et d'évaluation réduisent l'informalité à un nombre d'indicateurs prédéfinis.

La situation du Kosovo montre très bien comment les savoirs d'experts qui accompagnent l'aide au développement construisent la libéralisation marchande comme remède au problème de l'informalité tel qu'il a été configuré par ces savoirs. Au centre de la capacité de la Banque mondiale de construire et d'imposer une certaine vision de l'informalité se trouve un ensemble de pratiques de production de connaissances qui contribuent à rendre certains aspects de l'informalité visibles et à laisser certains aspects dans l'ombre (Daniellson 2016).

Le cas des bidonvilles de Madrid et des politiques publiques de résorption dont ils sont l'objet depuis les années 1960 documenté dans ce numéro par Thomas Aguilera jette un éclairage fascinant sur les dispositifs de mise en connaissance de l'informalité urbaine. L'attention portée par l'auteur au rôle des agencements socio-techniques (Muniesa et Callon 2008) dans la construction d'espaces urbains lui permet non seulement de rompre avec la dichotomie formel-informel mais aussi de penser l'informalité et la formalité non pas comme des formations territoriales mais plutôt comme des pratiques qui œuvrent à la production de l'espace et qui s'entremêlent pour former un véritable « maillage » (McFarlane 2016 : 63). Aguilera s'intéresse notamment aux processus de formalisation et d'informalisation par les données à l'œuvre dans le façonnement des bidonvilles de Madrid.

L'abondance de données statistiques et cartographiques produites sur les bidonvilles en Espagne au cours des dernières décennies contraste fortement avec le manque criant de données quantitatives dans la plupart des pays européens (Aguilera et Vitale 2015). Or, curieusement, jusqu'en 2015, les données sur le plus grand bidonville de Madrid, la Cañada Real Galiana, ne figurent pas dans les rapports officiels. Le « voile d'ignorance » enveloppant la Cañada Real et son maintien à l'écart des dispositifs de mise en connaissance illustrent combien cette formalisation via le recensement et la cartographie est « performative » (McFarlane 2016 : 68) et « sélective ». Les habitants de cette « zone d'ombre » participent de leur côté activement à la lutte pour la production de connaissance ou d'ignorance et résistent à cette tentative d'invisibilisation en développant des savoirs alternatifs sur leur quartier.

Yiftachel (2009) considère la création, voire le maintien, de ces « espaces gris » (*gray spaces*) comme une dimension essentielle de la planification, une tactique pour gérer ce qui est indésirable, ingérable, ingouvernable.

Selon Rosa (2015) « les plans d'urbanisme créent ces espaces au moment où ils les laissent « hors » des espaces planifiés, et en même temps les criminalisent à travers leurs discours qui en soulignent le caractère dangereux ». Ce fut le cas de la Cañada Real qui, une fois sous le feu des projecteurs, a été dépeinte comme un lieu empreint de violence et de danger (Gonick 2015). À Mexico, Müller a lui aussi observé l'existence d'un discours jouant sur la peur de l'« informel » et de l'« autre » utilisé par les promoteurs immobiliers pour obtenir des permis de construction dans les périphéries ouest de la ville.

Faisant écho aux travaux de Roy (2012) et à son concept d'« *elite informality* », l'analyse de Müller illustre à quel point l'informel est une catégorie éminemment politique aux dimensions à la fois stratégiques et performatives. L'auteur présente un portrait captivant des pratiques informelles des promoteurs immobiliers et des politiciens pour qui les zones d'habitat informel des populations urbaines pauvres de Mexico sont synonymes de « menace ». Müller nous permet de mieux comprendre comment les élites politico-entrepreneuriales instrumentalisent la notion d'informalité de façon à promouvoir des projets de développement résidentiel censés faire de Mexico une ville de rang « mondial ».

Cette « informalité par le haut » des tout-puissants, observable aussi bien dans le cas des bidonvilles de Madrid, des *colonias* de Mexico ou des *favelas* de Rio de Janeiro, leur permet de s'approprier par la force, avec la complicité des élites politiques, des zones d'habitat informel longtemps occupées par les populations urbaines pauvres qui s'en voient délogées dans le temps de le dire (Lesemann 2014). Le sort réservé aux habitants de Chão de Estrelas, *favela* située dans la zone Nord de Recife, dont les maisons ont été détruites dans le cadre d'un programme d'amélioration urbaine en est une bonne illustration. Müller contribue à faire voler en éclat « la supposée "illégalité" des bidonvilles vis-à-vis de la "légalité" apparente du développement urbain formel » (McFarlane 2016 : 72) et nous rappelle que la dimension informelle du politique n'est pas réductible aux seules pratiques des citoyens les plus pauvres.

L'informalité ne se résume pas non plus exclusivement aux activités économiques de subsistance ou de survie (Bennafla 2015) comme en témoignent les femmes entrepreneures côtoyées par Milgram sur le terrain aux Philippines ou le cas des célèbres « Nanas Benz » du Togo dont la réussite entrepreneuriale transnationale est devenue légendaire (Prag 2013). Milgram qualifie d'« espaces gris » (Yiftachel 2009) les échanges commerciaux réalisés par les commerçantes du marché public de Baguio avec les biens reçus sous forme de don dans les fameux colis *balikbayan box* expédiés aux Philippines exempts de taxes par les travailleurs vivant outre-mer.

Comme le souligne avec justesse Bennafla (2014 : 1349), « loin de se situer hors de l'État, les flux commerciaux informels sont orchestrés par les dirigeants au pouvoir qui définissent les contours de la légalité dans une approche dynamique ». Koster contribue à mettre en évidence le rôle crucial joué par ceux qui, comme Degenildo and Zezinho, se positionnent entre l'État et leurs concitoyens en tant que « courtiers » (Koster 2016) et opèrent à la fois dans et en dehors des canaux et institutions officiellement reconnus. L'auteur souligne avec raison le legs important de l'anthropologue mexicaine Larissa Lomnitz (1995) à travers ses travaux sur le rôle des intermédiaires grâce auxquels les membres du secteur informel de l'économie sont connectés aux institutions formelles de la société (Czarnecki 2011).

Koster considère Degenildo and Zezinho comme des « assembleurs », des agents de mise en relation qui participent activement à la réunion d'acteurs du gouvernement, de citoyens et d'acteurs de différentes institutions et ressources, combinant différentes pratiques formelles et informelles. Les observations de Milgram illustrent à quel point la complicité et les relations de réciprocité unissant commerçants et agents de l'État sont importantes dans ce genre de négoce transnational. L'auteur cite à ce sujet le volte-face du gouvernement suite à la controverse suscitée par l'implémentation de taxes relatives à l'expédition de « boîtes *balikbayan* ».

Le cas examiné par Milgram n'est pas sans rappeler l'étude de Mandy Thomas (1999) sur les dons transnationaux ou « *diasporic gifts* » envoyés en provenance d'Australie et qui, une fois au Vietnam, sont reçus comme des marchandises à incorporer dans le circuit des transactions économiques. Dans un cas comme dans l'autre, les pratiques économiques informelles impliquées combinent recherche de profit et intérêt collectif et obéissent à la fois à la logique du don et à celle de l'échange marchand. Par leur position de pôle de connexion (Sylvanus 2007), ces « assembleurs spéciaux », pour employer l'expression utilisée par Koster en référence à la figure de leader communautaire, agissent à titre de « cheville ouvrière » (*linchpin*) au sein d'une chaîne commerciale transnationale où échange marchand et échange non marchand coexistent et peuvent même être interchangeables (Chevalier 2010).

Milgram critique avec raison la tendance à exagérer le contraste entre don et marchandise présente chez de nombreux commentateurs de Marcel Mauss (Weber 2002). Keith Hart abonde dans le même sens. Selon lui, « l'essai sur le don ne peut certainement pas être lu comme un texte qui conduirait à contraster une paire d'idéaux types, "l'économie du don" et "l'économie de marché ou marchande" » (Hart 2010 : 46). L'opposition don/marchandise est pourtant encore attribuée à Marcel

Mauss dans la plupart des manuels d'introduction à l'anthropologie couramment sur le marché.

Un parallèle intéressant peut être fait ici avec la popularité intarissable de la dichotomie formel/informel dans la pensée économique et politique sur le développement en dépit du fait que « la fiction d'une distinction entre un secteur commercial formel, rationalisé et assujéti à la fiscalité, et un secteur informel, voire illégal, situé hors du contrôle étatique, est devenue chose admise » (Bennafla 2014 : 1342). Cette « fiction », souvent attribuée indûment à Keith Hart, est plutôt imputable à l'Organisation Internationale du Travail pour qui « secteur informel » rimait à l'époque avec développement (Smart et Zerilli 2014 : 227).

Hart s'est d'ailleurs toujours défendu d'avoir voulu alimenter une vision dualiste de l'économie comprenant deux secteurs qui s'opposent de façon symétrique. L'auteur n'a jamais caché son étonnement face à l'ampleur du succès rencontré par la notion qu'il a contribué à populariser. L'attachement de la Banque mondiale à un concept comme « le secteur informel » (Hart 2002) ou l'influence globale des idées de l'économiste péruvien Hernando de Soto et son Institut Liberté et Démocratie (ILD) mentionnés précédemment ne sont que des exemples parmi tant d'autres.

Or, dans une perspective performative, il faut garder en tête que la soi-disant frontière entre « marché » et « non marché » ou entre économie formelle et économie informelle n'existerait pas « sans la science économique, sans ses modèles, ses concepts, ses arguments et ses outils » (Muniesa et Callon 2018 : 18). Dans ce sens, le succès rencontré par la notion d'« économie informelle » semble soudain beaucoup moins surprenant qu'il ne paraît à première vue.

Mélissa Gauthier, *Assistant Teaching Professor,*
Department of Anthropology, University of Victoria

Bibliographie

- Aguilera, Thomas et Tommaso Vitale, 2015. « Bidonvilles en Europe, la politique de l'absurde », *Revue Projet*, 348 (5) : 68–75. <https://doi.org/10.3917/pro.348.0068>.
- Bennafla, Karine, 2014. « État et illégalisme : Quelle géographie? Une approche par les flux marchands depuis l'Afrique et le Moyen-Orient », *Annales De Géographie* 700 (6) : 1338–1358. <https://doi.org/10.3917/ag.700.1338>.
- . 2015. « Informalité », notion à la une de Géoconfluences, avril 2015. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-informalite>
- Briggs, John, 2011. « The Land Formalisation Process and the Peri-Urban Zone of Dar es Salaam », *Planning Theory and Practice*, 12 (1) : 131–137. <https://doi.org/10.2307/622951>.
- Callon, Michel, 1998. « Introduction: The Embeddedness of Economic Markets in Economics ». In M. Callon, (dir.), *The Laws of The Markets*, p. 1–57. Oxford, Blackwell.

- Charmes, Jacques et Philippe Adair, 2014. « L'inconstant caméléon, ou comment appréhender l'informel? », *Mondes en développement*, 2 (166) : 7–16. <https://doi.org/10.3917/med.166.0007>.
- Chevalier, Sophie, 2010. « De la marchandise au cadeau », *Revue du MAUSS*, 36 (2) : 197–210. <https://doi.org/10.3917/rdm.036.0197>.
- Cortado, Thomas, 2014. « L'économie informelle vue par les anthropologues », *Regards croisés sur l'économie*, 14 (1) : 194–208. <https://doi.org/10.3917/rce.014.0194>.
- Czarnecki, Lukasz, 2011. « Le secteur informel au Mexique dans le contexte de l'Amérique latine (1980-2009) », *Les Mondes du travail*, 9 : 105–113.
- Danielsson, Anna, 2016. « Reforming and Performing the Informal Economy: Constitutive Effects of the World Bank's Anti-Formality Practices in Kosovo », *Journal of Intervention and Statebuilding*, 10 (2) : 241–60. <https://doi.org/10.1080/17502977.2015.1137393>.
- De Soto, Hernando, 1989. *The Other Path: The Invisible Revolution in the Third World*. New York, Harper & Row.
- Gonick, Sophie, 2015. « Interrogating Madrid's "Slum of Shame": Urban Expansion, Race, and Place-Based Activisms in the Cañada Real Galiana », *Antipode*, 47 (5) : 1224–42.
- Hart, Keith, 1973. « Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana », *Journal of Modern African Studies*, 11 (1) : 61–89.
1994. « L'entreprise africaine et l'économie informelle: Réflexions autobiographiques ». In S. Ellis et Y.-A. Faure, (dir.), *Entreprises et entrepreneurs africains*, p. 115–124. Paris, Karthala et ORSTOM.
- . 2002. « Quelques confidences sur l'anthropologie du développement », *ethnographiques.org*, 2, URL : <http://www.ethnographiques.org/2002/Hart>.
- . 2010. « Mauss et sa vision de l'économie dans les années 1920-1925 », *Revue du MAUSS*, 36 (2) : 34–48. <https://doi.org/10.3917/rdm.036.0034>.
- Koster, Martijn, 2016. « Brokers in Participatory Urban Governance: Assembling Formal and Informal Politics », *L'Espace politique* 29 (2) : 1–12. <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.3930>.
- Ledeneva, Alena, 2018. « The Informal View of the World – Key Challenges and Main Findings of the Global Informality Project ». In A. Ledeneva, (dir.), *The Global Encyclopaedia of Informality*, p. 1–30, Volume 1. London, UCL Press.
- Lesemann, Frédéric, 2014. « L'informalité et le travail informel comme analyseurs de la transformation de l'activité de production et du rôle des États. Une comparaison Nord-Sud ». In P.J. Ulysse, F. Lesemann, et F. J. Pires de Sousa, (dir.), *Les travailleurs pauvres. Précarisation du marché du travail, érosion des protections sociales et initiatives citoyennes*, p. 89–108. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Lomnitz, Larissa, 1995. « Mecanismos de articulación entre el sector informal y el sector formal urbano ». In Tokman, V. E., (dir.), *El Sector informal en América Latina : Dos décadas de análisis*, p. 503–504. México, Consejo Nacional para la Cultura y las Artes, Dirección General de Publicaciones.
- McFarlane, Colin, 2016. « Repenser l'informalité: la politique, les crises et la ville », *Lien social et politiques*, 76 : 44–76. <https://doi.org/10.7202/1037065ar>.
- Mitchell, Timothy, 2005. « The Work of Economics: How a Discipline Makes its World », *European Journal of Sociology / Archives Européennes De Sociologie*, 46 (2) : 297–320. <https://doi.org/10.1017/s000397560500010x>.
- . 2007. « The Properties of Markets ». In D. MacKensie, F. Muniesa, L. Siu L., (dir.), *Do Economics Make Markets? On the Performativity of Economics*, p. 244–275. Princeton University Press.
- Muniesa, Fabian et Michel Callon, 2008. « La performativité des sciences économiques », CSI Working papers series 010. 2008. <halshs-00258130>.
- Noisieux, Yanick, 2000, « Le secteur informel au Mexique: une revue de littérature », Notes et Études no 2000-14, Montréal, Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC), Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM).
- Prag, Ebbe, 2013. « Mama Benz in Trouble: Networks, the State, and Fashion Wars in the Bebenese Textile Market », ASR Forum: Engaging With Informal Economies, *African Studies Review*, 56 (3) : 101–121. <https://doi.org/10.1017/asr.2013.81>.
- Rosa, Elisabetta, 2015. « Aménagement urbain et marginalisation socio-spatiale. L'exemple des migrants roms à Turin », *Les Cahiers d'EMAM*, 27. URL : <http://journals.openedition.org/emam/1101>; <https://doi.org/10.4000/emam.1101>.
- Roy, Ananya, 2012. « Urban Informality: The Production of Space and The Practice of Planning ». In Rachel Weber et Randall Crane, (dir.), *The Oxford Handbook of Urban Planning*, p. 691–705. Oxford, Oxford University Press.
- Smart, Alan, and Filippo Zerilli, 2014. « Extralegality. » In D. M. Nonini, (dir.), *A Companion to Urban Anthropology*, p. 222–238. New York, John Wiley.
- Sylvanus, Nina, 2007. « L'habilité entrepreneuriale des Nana Benz du Togo », *Africultures*, 69 (4), janvier-mars: 179–184. <https://doi.org/10.3917/afcul.069.0179>.
- Thomas, Mandy, 1999, « Dislocations of Desire : The Transnational Movement of Gifts within the Vietnamese Diaspora », *Anthropological Forum*, 9 (2) : 145–161. <https://doi.org/10.1080/00664677.1999.9967504>.
- von Benda-Beckmann, Franz, 2003. « Mysteries of Capital or Mystification of Legal Property? », *Focaal: European Journal of Anthropology*, 41 : 187–191. <https://doi.org/10.1080/00346764.2012.761758>.
- Weber, Florence et Laurence Fontaine, 2011. « À qui profitent les règles économiques? ». In F. Weber et L. Fontaine, (dir.), *Les Paradoxes de l'économie informelle : À qui profitent les règles?*, p. 7–22. Paris, Karthala.
- Weber, Florence, 2002. « Forme de l'échange, circulation des objets et relations entre les personnes », *Hypothèses*, 5 (1) : 287–298. <https://doi.org/10.3917/hyp.011.0287>.
- Yiftachel, Oren, 2009, « Critical Theory and "Gray Space". Mobilisation of the Colonized », *City*, 13 (2–3) : 240–256. <https://doi.org/10.1080/13604810902982227>.